Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 12

Artikel: Ma voisine et ma chatte
Autor: E.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182259

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qui est mourante aujourd'hui, et je ne peux la voir, lorsque peut-être je serais à même de lui être utile ; vous craignez que demain matin il ne soit trop tard, et, toutefois, ce n'est qu'à ce moment qu'il me sera donné d'approcher d'elle.

Si cette personne vous est bien chère, vos paroles, votre agitation, tout annonce quelle inquiétude elle vous inspire ; pourquoi ne pas essayer de sauver sa vie avant qu'un retard funeste, avant que les progrès du mal n'aient rendu son état désespéré.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria l'inconnue en versant un torrent de larmes, comment puis-je espérer que des étrangers ajouteront foi à ce qui me semble impossible à moi-même ! Vous ne voulez donc pas le voir, Monsieur ? ajouta-t-elle en se levant brusquement.

— Je n'ai point dit que je refusais de le voir ; mais je vous préviens que si vous persistez dans votre inexplicable retard, et si cette personne vient à mourir, une responsabilité terrible pèse sur vous.

— C'est ailleurs que tombera une responsabilité effrayante ! répondit l'étrangère avec amertume. Quant à ce qui me touche, il n'est rien dont je ne puisse répondre.

— Mon devoir, ma profession est d'apporter à quiconque les réclame les secours de mon art. Je me conforme à ce que vous exigez, quelque étrange que semble la chose : je verrai ce malade demain matin, si vous me laissez son adresse. A quelle heure pourrai-je me présenter auprès de lui ?

— A neuf heures.

— Vous devez m'excuser si je vous adresse de nouvelles questions, mais elles sont indispensables... Est-il en ce moment confié à vos soins ?

— Il ne l'est pas.

— Vous ne pouvez donc pas l'assister ? Les instructions que je vous donnerais pour le traitement à suivre durant le reste de la nuit seraient inutiles ? En ce moment je ne peux rien pour lui.

Voyant qu'il n'y avait aucun renseignement positif à tirer de l'inconnue, et désireux de mettre un terme à une scène affligeante, car la douleur de la mystérieuse visiteuse, péniblement contenue d'abord, débordait de plus en plus, le jeune médecin réitéra sa promesse d'être exact le lendemain à l'heure indiquée. La dame noire lui donna l'adresse d'une rue à peu près inconnue à Walworth, et elle se retira en silence ; elle disparut dans les ténèbres, sans que le voile qui cachait ses traits se fût levé.

On croira sans peine qu'une visite aussi extraordinaire produisit une impression considérable sur l'esprit de notre héros ; il se livra, sur ce qui venait de se passer, à une longue et très infructueuse méditation. Trop éclairé pour rien voir de surnaturel dans cet étrange concours de circonstances, il chercha en vain une explication plausible. S'agissait-il d'un assassinat médité pour la nuit même, et d'abord complice du crime, l'inconnue avait-elle été saisie de remords, et cherchait-elle à empêcher l'accomplissement du forfait en amenant, en temps opportun, un homme de l'art au secours de la victime ? Mais des choses semblables ne se passent point au milieu d'une capitale. N'était-il pas plus vraisemblable qu'il avait affaire à une infortunée dont le cerveau était malade.

(*A suivre.*)

Un chemin de fer gigantesque.

Voici quelques détails sur l'exploitation du chemin de fer qui traverse le continent américain et va de New-York, sur l'Océan Atlantique, jusqu'aux environs de San-Francisco, sur l'Océan Pacifique.

La longueur de cette immense voie ferrée est de 1,200 lieues. Dans chaque train, on trouve des wagons avec lits, mais des lits pour dormir, c'est-à-dire, larges, moelleux, des salons d'une élégance extrême, d'un ameublement riche et d'une étendue hors ligne ; un wagon pour les fumeurs, un wagon-restaurant avec cuisine ; un wagon pour la toilette et dans chacun de ces wagons, une fontaine, un calorifère et un ventilateur.

Ce chemin de fer peut être considéré comme une vraie merveille en présence des difficultés qu'il a fallu vaincre. Il traverse des plaines désertes, d'un aspect désolé, s'enfonce dans des vallées profondes et gravit des montagnes qui ont une altitude de 3,000 mètres environ.

Cette ligne met New-York à 17 jours de la capitale des îles Sandwich, et à 25 jours du Japon. En ce qui concerne l'Europe, elle met Paris et Londres à 15 jours environ des rivages de l'Océan Pacifique.

Le trajet de New-York à la baie de San-Francisco se fait en 6 jours et 17 heures, soit en 160 heures. On franchit donc 1,200 lieues à raison d'une vitesse de 8 lieues à peu près par heure.

Un autre chemin de fer américain, non moins célèbre, est celui du mont Washington, dans le New-Hampshire, qui passe au sommet de cette montagne, et à 2,500 mètres d'élévation.

Ma voisine et ma chatte.

Je possède une aimable chatte
Aux grands yeux verts, au poil soyeux ;
Instruite, elle donne la patte
Et fait des tours fort gracieux.
Elle est fidèle, douce et sage,
Ne quitte jamais la maison,
Et des matous du voisinage
Dédaigne l'amoureux ronron.

J'ai pour locataire et voisine
Fanchette au regard velouté,
Dont la taille élégante et fine
Sollicite la volupté.
Dès longtemps nous sommes ensemble
Dans des termes plus que polis ;
Et quand le hasard nous rassemble,
Nous folâtrons en vrais amis.

Mais j'ai compris, par son langage,
Qu'un de ses désirs les plus doux
Serait de former un ménage
De ma chatte et de son matou.

Ce projet n'a rien qui me flatte ;
Rien de bon n'en résultera :
J'entends qu'on respecte ma chatte,
Sinon... son chat s'en souviendra !

. . . . . .

Il est trop tard, la chose est faite ;
Son chat est devenu l'époux
De ma blanche et tendre minette,
Qu'il entoure de soins jaloux.
Chose étrange que la nature !...
Pourquoi vouloir la violenter ?...
Dans sa marche constante et sûre,
Elle finit par l'emporter.

Mais bref, je tiendrai mes promesses ;
Et si nos deux chats sont heureux,
S'ils s'enivrent de leurs caresses,
Fanchette et moi ferons comme eux.

E. C.

Un berger du Jorat avait sous sa houlette soixante moutons et deux chiens. Il y a trois jours, en rentrant au bercail, une brebis et un chien lui manquaient.

Le lendemain, chien et brebis n'avaient pas donné signe de vie. Que leur était-il arrivé ?

La brebis avait mis bas deux agneaux. Le fait n'est pas très commun, mais pourtant il se produit encore assez souvent.

Le chien avait cherché à ramener la mère et les enfants à la ferme ; mais comme aucun n'était en état de marcher, il s'était couché auprès de la petite famille et était resté deux jours à veiller sur la brebis et les agneaux.

Pendant ces quarante heures, les petits avaient têté la mère, la mère avait brouté l'herbe, le pauvre chien était resté, sans boire ni manger, à son poste.

Une paysanne apportait l'autre jour au relieur un psaume, sur la couverture duquel nous avons lu cette inscription :

« Ce psaume appartient à ***. Il lui a été fait de » cadeau par Monsieur le pasteur, pour l'encourager à chanter les louanges de Dieu à quatre » parties. »

Une bonne mère écrivait ce billet à la maîtresse d'école :

« Mademoiselle, je vous prie d'user de beaucoup » de ménagements envers ma petite ; elle est très » faible. Vous pouvez compter, Mademoiselle, que » je tiens beaucoup à ce qu'elle s'instruise ; je lui » donne de l'huile de foie de morue. »

Un juré supplémentaire. Dans le territoire de Wyoming (Etats-Unis), les femmes possèdent depuis trois ans absolument les mêmes droits politiques que les hommes ; ainsi, tout jury est composé de six hommes et de six femmes. Il y a quelques semaines, un individu passe devant les assises ; il est condamné ; mais il apprend que, pendant la délibération, une des jurées est accouchée d'un garçon. Il s'est aussitôt pourvu en cassation, arguant que la loi défend, sous peine de nullité, l'entrée de n'importe quel individu dans la salle du jury.

Un député d'Aigle avait la manie de parler à tout propos dans ses discours de l'*œil de la Providence.* Un député du Gros de Vaud finit par lui dire : Je crois bien qu'à Aigle l'œil de la Providence ressemble au *guillon* d'une fuste.

En 1847, un volontaire, originaire de la Suisse allemande, et récemment reçu bourgeois de Martherenges, montait la garde au poste de la poudrière de Moudon. Passe une ronde. — Qui vive! crie la sentinelle ? — Patrouille ! — *Ha pien !* répond le volontaire, *attendez un bétit môment lé gaporal hy fa pientôt fénir !*

Casino-Théâtre. — La représentation de la *Cagnotte* n'a été qu'un long rire provoqué et entretenu par les situations comiques de braves provinciaux, en partie de plaisir à Paris, où ils vont dépenser le produit de leurs soirées de jeu, versé dans une tirelire ou cagnotte. Cette pièce, qui a fait son apparition il y a quelques années au Palais-Royal, n'y a eu qu'une durée éphémère. Il s'y déroule une foule d'incidents, très amusants il est vrai, mais qui ne sont reliés par aucune idée, aucune intrigue intéressante.

Avec de tels éléments, on comprendra qu'il faut d'excellents acteurs pour en faire réussir la représentation. Aussi le succès de celle de jeudi est-il le meilleur éloge qu'on puisse donner à MM. Allaume et Boisselot et à Mmes Olivier et Angèle. M. Allaume s'est vraiment surpassé ; c'est un comique excellent, qui se fait de plus en plus apprécier sur notre scène, où nous désirerions le voir revenir l'an prochain.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Théâtre de Lausanne.

Direction de MM. F. Lejeune et A. Vaslin.

DIMANCHE 23 MARS 1873

LE JUIF-ERRANT

Grand drame fantastique, avec apparitions et apothéose, en douze tableaux, tiré du roman par **Eugène SUE.**

On commencera à 7 heures précises.

JEUDI 27 MARS (15e rep. hors abonnement).

Clôture des représentations du jeudi.

BÉATRIX

OU

LA MADONE DE L'ART

Comédie en cinq actes, par **LEGOUVÉ**, de l'Académie française.

L'HÉRITAGE

Comédie inédite en un acte, par Mme *Beck-Bernard*, de Lausanne.

On commencera à 7 heures et demie précises.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.